

PROJET ÉOLIEN DE SAINT-VALENTIN

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT

PAR
PIERRE LARUE
ET
LE PROJET RÉSIDENTIEL LES TERRASSES DU FORT-LENNOX

Objet : **Risque d'anéantissement après trois longues années d'effort**

L'ensemble du milieu rural et régional est confronté depuis toujours à une *triste réalité* qui est celle de sans cesse pourchasser de potentielles solutions pour le développement de leur région et de leur milieu immédiat.

Triste réalité pour ces résidents et commerçants qui s'accrochent et qui doivent survenir à leur quotidien.

Triste réalité pour ces résidents et commerçants qui n'ont pas de centre de santé dans leur municipalité, sachant que la population vieillit.

Triste réalité pour ces résidents et commerçants qui n'ont pas de pharmacie où se procurer les médicaments nécessaires.

Triste réalité pour ces résidents et commerçants qui n'ont pas de marché d'alimentation viable pour s'approvisionner.

Triste réalité pour ces résidents qui, malgré tout, voulant encourager ces marchands qui s'accrochent n'ont même plus en 2011 un seul guichet automatique dans leur municipalité.

Mais surtout *Triste réalité* pour ces résidents qui voyaient enfin pointer le soleil à l'horizon avec l'arrivée d'un investissement de plus de soixante millions de dollars dans un projet résidentiel, sachant qu'il allait entraîner dans son sillon des investissements autres sans doute aussi importants que celui annoncé.

Ce projet, nous avons mis près de trois ans pour le mettre sur pied. D'une part, pour convaincre les investisseurs du bien-fondé de leur investissement et d'autre part, pour réaliser toutes les études essentielles au projet. Nous sommes dans la phase finale des certificats d'autorisation pour ces travaux qui devraient normalement débutés au cours de l'été et voilà que, soudainement, l'épée de Damoclès virevolte au-dessus de nos têtes.

Bien peu de municipalités, comme Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, peuvent s'enorgueillir d'avoir réalisé un tel tour de force, crucial pour son développement futur et de surcroît, conforme aux volontés gouvernementales pour promouvoir le développement en région.

Ce projet d'éoliennes, très impopulaire, compromet très sévèrement la poursuite des travaux car depuis l'étendue de la portée médiatique décrivant haut et fort les objections au dit projet, nous avons été confrontés à plusieurs annulations des contrats de vente.

Si le doute continue de persister plus longtemps dans l'esprit de potentiels acheteurs que ce projet pourrait éventuellement voir le jour à courte distance de notre Capitale nautique, il est clair que nous risquons d'anéantir tous les efforts déployés depuis trois ans. Et pensons-nous sincèrement que nous aurons une autre opportunité de la sorte si ce projet devait avorter? Vous connaissez déjà la réponse.

La Capitale nautique est un lieu de villégiature provincialement reconnu et soutient de nombreux commerçants du milieu. Notre fierté est grande pour cette capitale nautique et nous avons mis près de soixante ans de notre vie à bâtir sa notoriété.

Je tiens personnellement à décrier ce qui invraisemblablement va à contre-courant de toute logique en milieu touristique. Je vous invite d'ailleurs à consulter le site de notre Municipalité qui vous enchantera par ces images de notre rivière, de nos champs épurés, des oiseaux dont on détecte de plus en plus d'espèces en région et de la tranquillité qui transpire par ces images.

www.ileauxnoix.com

Voulons-nous et allons-nous compromettre ce que nous projetons ? La réponse est non, pas chez nous.

Mémoire présenté au BAPE :

Pierre Larue
Consultant et résident de l'Île-aux-Noix

En mon nom personnel et au nom du projet résidentiel ***Les Terrasses du Fort
Lennox***